

VIISA (valoriser l'image de l'immigré en société d'accueil)

Objectifs :

L'action vise à créer un enchaînement de réussites concrétisées par l'obtention des certifications de compétences reconnues dans le milieu professionnel et à faciliter ainsi l'inclusion et l'intégration sociale des migrants par le travail.

Description :

Notre action répond aux besoins du public réfugié statuaire et bénéficiaire de la protection internationale, publics primo arrivants et des personnes âgées immigrées dont le niveau de français reste insuffisant à l'issue du parcours obligatoire du CIR prescrit par l'OFII. Cette action s'inscrit dans la continuité des efforts publics d'intégration sociaux professionnelles mis en œuvre pour pallier entre autres les lacunes linguistiques, nécessaires à l'insertion sociale et/ou professionnelle de ces personnes dans le respect des trajectoires individuelles. L'action se veut un ensemble de passerelles d'accès vers la pré-qualification, la qualification et /ou vers l'emploi. En facilitant l'accès à la certification des compétences identifiées, l'image de ce public s'améliore nettement auprès des acteurs économiques et booste leur intégration dans le milieu professionnel. Notre initiative vise à mettre en place une suite d'actions collectives et individuelles, d'actions techniques, pratiques et théoriques qui permettent à chacun de développer des compétences et de déclencher le besoin, l'envie d'accéder à une meilleure maîtrise de la langue, de s'appropriier les valeurs de la République française et pour certains d'élaborer un projet professionnel.

Notre programme permet de préparer les candidats au Test d'évaluation de français TEF niveau A2 ou B1 pour l'évaluation finale, (cette attestation est délivrée par le Français des affaires de la CCI Paris Ile- de-France)

Bénéficiaires : Femmes, hommes

- Public migrant signataires du CAI, CIR, ressortissants de pays tiers à l'Union Européenne, pour lesquels un premier titre a été délivré depuis moins de 5 ans, et désireux de s'installer durablement en France,
- Réfugiés (notamment les jeunes de 18 à 25 ans sans ressource) et bénéficiaires de la protection subsidiaire, signataires du CAI, CIR, de manière exceptionnelle, selon les enjeux identifiés, personnes âgées immigrées, en situation régulière et non signataire du CAI, CIR et bénéficiaire du RSA

Territoire :

Ile de France. Les cours se déroulent à Franconville et l'action est ouvert aux réfugiés statutaires et bénéficiaires de la protection internationale